

association des
biens français
PATRIMOINE
MONDIAL

SEMINAIRE TECHNIQUE
LA PLANIFICATION URBAINE : UN OUTIL REGLEMENTAIRE AU SERVICE DE LA
PROTECTION ET DE LA GESTION DES BIENS INSCRITS SUR LA LISTE DU
PATRIMOINE MONDIAL ?

Programme prévisionnel – 6 janvier 2014

Date : 22 janvier 2014

Organisateurs : L'Association des biens français du patrimoine mondial, en partenariat avec la **Mission Val de Loire** et la **Mission Bassin minier**.

Avec le soutien du Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie et du Ministère de l'Egalité du territoire

Lieu : MEDDE, Arche de la Défense, Paroi sud, salle 1

Inscription : <http://www.asso-france-patrimoine-mondial.org/activites/evenements/>

Objectifs :

Avec 38 biens inscrits à ce jour sur la Liste du patrimoine mondial, la France occupe le 4ème rang mondial des pays les plus dotés. La variété des biens distingués sur son territoire par la Communauté internationale traduit bien l'évolution et la richesse de la Liste issue de la Convention de 1972 qui fait aujourd'hui se côtoyer sites naturels, villes historiques, monuments, paysages culturels ou biens en série.

La conservation des biens profitant de cette reconnaissance internationale repose, en vertu de ladite convention, sur les mesures de protections nationales mises en œuvre par chaque Etat-partie pour sauvegarder leur Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE).

En France, les sites actuellement inscrits sont majoritairement protégés par les outils traditionnels de protection du patrimoine et des sites tels que les Monuments Historiques (loi 1913), leurs abords (loi 1943), les sites classés (loi 1930), les secteurs sauvegardés (loi 1962), les ZPPAUP ou AVAP (lois 1983 et 2010).

Or, depuis 1992 avec la naissance de la catégorie « paysages culturels », on observe l'inscription d'un nombre croissant de sites à « très grande échelle » sur la Liste du patrimoine mondial. L'étendue de ces sites renvoie à de nouveaux enjeux de protection et de gestion qui amènent les territoires concernés à adapter la « boîte à outils » réglementaire de manière à combiner les outils traditionnels de protection du patrimoine avec les outils d'aménagement du territoire que sont les documents d'urbanisme (SCOT, PLU, PLUi...).

L'ambition de cette journée est de construire une réflexion à vocation opérationnelle, à partir de cas concrets actuels, sur l'articulation et la complémentarité entre planification urbaine et outils traditionnels de protection du patrimoine. Il s'agit d'encourager la prise en compte des valeurs patrimoniales et paysagères dans les politiques et projets d'aménagement de ces territoires d'exception.

Public

gestionnaires de biens français, leurs partenaires institutionnels et techniques, les acteurs de l'aménagement et de la planification, etc..

MATIN

9h00 Accueil des participants

9h15 **Ouverture**

Yves DAUGE, Président de l'Association des biens français du patrimoine mondial

Jean-François CARON, Vice-président de la Mission Bassin minier

Stéphanie DUPUY-LYON, Sous-directrice de la qualité du Cadre de vie, DGALN, DHUP, Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

10h00 **Introduction technique** de la journée : panorama synthétique de la situation en France : typologie des biens UNESCO, problématiques rencontrées en matière de gestion et de protection, méthodologies retenues, outils existants et utilisés...

Isabelle LONGUET, Directrice, Mission Val de Loire

Naïma MAZIZ, Chargée de mission patrimoine – urbanisme durable, Mission bassin minier

10h45 **Cas d'études**

3

10h45 * **BORDEAUX** : le PLU patrimonial, retour d'expérience

Anne-Laure MONIOT, Architecte, Chef de projet « Bordeaux, Patrimoine mondial- Recensement du Paysage architectural et urbain », Mairie de Bordeaux

11h15 * **Fortifications de Vauban** : entre protection et projet de territoire, le choix des outils face aux enjeux. Deux exemples de cas.

Marieke STEENBERGEN, Responsable de la Mission Réseau Vauban

11h45 * **Le Val de Loire** : la Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E.) pour faire projet, l'expérimentation d'une méthode.

Myriam LAIDET, Chargée de mission développement durable, Mission Val de Loire

Catherine TREBAOL, Directrice, Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise

Animation : Chloé CAMPO – de MONTAUZON, Déléguée générale de l'ABFPM

12h30 Déjeuner

Association des biens français du patrimoine mondial

c/o Mission Val de Loire - 81, rue Colbert - BP4322 - 37043 TOURS Cedex 1

Tél. +33(0)2 47 66 51 65 • Fax +33(0)2 47 66 02 18

contact@asso-france-patrimoine-mondial.org - www.asso-france-patrimoine-mondial.org

APRES-MIDI

14h00 Reprise des travaux

14h00 **Cas d'études (suite)**

14h00 * **Le Bassin minier du Nord Pas de Calais** : Comment traduire le périmètre UNESCO et la zone tampon dans les Scots et les plans locaux d'urbanisme

Raphaël ALESSANDRI, Directeur d'études, Aménagement du territoire – Planification, Mission bassin minier

14h30 * **Les Climats de Bourgogne** : Articulation dans les politiques d'aménagement : une démarche transversale

Anne BERTHOMIER, Directrice du Syndicat mixte du SCoT du Dijonnais

Véronique VACHER, responsable du service développement urbain et territorial au sein du pôle éco-urbanisme et aménagement urbain du Grand Dijon et de la Ville de Dijon

Quentin GILBAUD, chef de projet SCoT, Directeur du service urbanisme de la communauté d'agglomération de Beaune

15h00 * **Patrimoine mondial et planification urbaine en Angleterre**

4

Christopher YOUNG, Head of International Advice, English Heritage

15h30 Table ronde « perspectives »

- **Présentations introductives** : les évolutions introduites par les projets de loi Biodiversité, Alur et Patrimoines

Dominique PETIGAS-HUET, Chef de Bureau de la planification urbaine et rurale et du Cadre de vie, DGALN, DHUP, Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

Isabelle MARECHAL, Chef du service du patrimoine, adjointe du directeur général, Direction générale des Patrimoines, Ministère de la Culture et de la Communication (à confirmer)

- **Echanges avec les acteurs de la planification urbaine et du patrimoine** sur la prise en compte des périmètres UNESCO dans les outils de planification

Brigitte BARIOL-MATHAIS, Déléguée générale, Fédération nationale des agences d'urbanisme

Xavier CLARKE de DROMANTIN, Chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine du Loiret

Association des biens français du patrimoine mondial

c/o Mission Val de Loire - 81, rue Colbert - BP4322 - 37043 TOURS Cedex 1

Tél. +33(0)2 47 66 51 65 • Fax +33(0)2 47 66 02 18

contact@asso-france-patrimoine-mondial.org - www.asso-france-patrimoine-mondial.org

Alain CARTRON, Président du Syndicat mixte du SCoT des agglomérations de Beaune et Nuits-Saint-Georges, Président de la Communauté de communes et Maire de Nuits-Saint-Georges

Denis GRANDJEAN, Adjoint au Maire de Nancy, délégué à l'urbanisme

Pierre PRIBETICH, Vice-Président du Syndicat mixte du SCoT du Dijonnais, Vice-Président du Grand Dijon et Adjoint en charge de l'urbanisme à la Ville de Dijon

Animation : Arnaud de LAJARTRE, Enseignant Chercheur en droits de l'urbanisme et de l'Environnement, UFR de Droit, Economie, Gestion, Université d'Angers

17h30 **Conclusion**

17h45 CLÔTURE